

METHODOLOGIE DE L'EMEP 2001

L'Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté (**E.M.E.P**) a été réalisée par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (**D.N.S.I**), avec l'assistance technique de la **Banque Mondiale**. Cette enquête s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des indicateurs de l'année 2001, année de référence du CSLP.

L'E.M.E.P a bénéficié du financement de la Banque Mondiale.

Plusieurs tableaux statistiques couvrant les domaines relatifs à la démographie, la santé, l'éducation, l'emploi, la migration, la nutrition, la pauvreté ont été élaborés **après 12 mois** de collecte sur le terrain et **plus de 12 mois** d'exploitation informatique des données.

Budget

L'enquête a bénéficié d'un financement de la Banque mondiale à hauteur de 1,05 milliards de FCFA. La répartition de ce budget se présente comme suit :

- 341,0 millions de FCFA pour l'acquisition de matériels ;
- 485,2 millions de FCFA pour les services de consultations et de formation ;
- 219,5 millions de FCFA pour le fonctionnement

Un montant de 642,5 millions de FCFA a été mis à la disposition de la DNSI par tranche de 36 millions de FCFA par mois. Les salaires et indemnités des agents de terrain (250 agents, des jeunes diplômés en majorité) pendant 12 mois s'élèvent à 433,3 millions sur ce montant.

Objectifs

L'objectif général de l'enquête est de déterminer **les niveaux et les déterminants de la pauvreté au Mali**.

Quant aux objectifs spécifiques ils se résument comme suit :

- évaluer la consommation des ménages par fonction de consommation en mettant en exergue les différences inter-régionales et intra-régionales, les différences entre catégories socioprofessionnelles, les différences entre types de pauvreté ;
- évaluer l'autoconsommation
- déterminer les apports en éléments nutritifs (calories, protéines, vitamines, éléments minéraux,) des aliments consommés ;
- apprécier la nutrition des enfants de moins de 2 ans ;
- donner une esquisse de la distribution des revenus, en prenant comme indicateur de revenu la dépense totale des ménages ;
- identifier les principaux groupes de la population « pauvres et/ou défavorisés » à partir d'un seuil de pauvreté bien défini, et de proposer des indicateurs de suivi permanent de ces groupes.

Echantillon de l'enquête

Cette enquête a été réalisée sur l'**ensemble du territoire national**, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, sédentaire et nomade, de façon à assurer une représentativité équivalente de toute la population du pays.

Elle a porté sur des personnes regroupées en entités fonctionnelles dites **ménages**. Toutefois ont été exclus du champ de l'enquête, les **ménages collectifs** (hôtels, internats, hôpitaux, casernes) et par commodité les ménages dont le **chef est un expatrié étranger non africain ou expatrié africain** travaillant au compte d'un organisme international.

Pour satisfaire tant soit peu les besoins en données socio-économiques à un niveau géographique décentralisé, la **taille de l'échantillon** doit permettre une précision suffisante de l'estimation de la dépense totale des ménages par région et par milieu et au niveau des régions par zone agroclimatique. On doit également pouvoir produire des résultats pour le milieu nomade toutes régions confondues.

Pour cela il a été effectué **un sondage à deux degrés** : au premier degré **la section d'énumération (SE)**, et au second degré **le ménage**. Compte tenu des outils disponibles (base de sondage issue du recensement général de la population et de l'habitat de 1998) et pour améliorer l'efficacité du sondage, il a été adopté une stratification des unités primaires et des unités secondaires en utilisant des paramètres discriminants issus de l'Enquête Malienne de Conjoncture Economique et Sociale (EMCES) réalisée par la DNSI en 1994. **La taille de l'échantillon retenue (7.500 ménages) permet de fournir des résultats significatifs au niveau national, des 8 régions et du district de Bamako avec un coefficient de variation de 11%**. Toutefois, elle ne permet pas de donner des résultats représentatifs pour les niveaux cercles et communes. Pour cela, il aurait fallu un budget plus important et une taille d'échantillon aussi plus importante. Il y a lieu de rappeler que différentes études ont montré que 500 personnes (environ 90 ménages), par domaine d'études à savoir la région en ce qui concerne l'EMEP sont suffisantes pour assurer une représentativité de l'essentiel des mesures socioéconomiques au niveau de chacun des domaines avec une précision suffisante. Les nombres d'unités alimentaires (ou ménages) enquêtés par région et par milieu dépassent ce minimum et se présentent comme suit :

Tableau 1 : Nombre d'unités alimentaires enquêtées avec succès selon la région et le milieu de résidence

KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TBCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	ENSEMBLE		
									URBAIN	RURAL	PAYS
985	1597	1034	1480	735	558	224	92	668	2660	4713	7373

Supports de collecte

La technique de collecte des données a consisté en l'administration de **quatre types de questionnaires** auprès des **ménages échantillons** : un questionnaire ménage, un questionnaire alimentaire, un questionnaire budgétaire ; un questionnaire unifié des indicateurs de développement (QUID) :

- **Le questionnaire ménage** a pour objectif de déterminer les caractéristiques socio-démographiques de la population à travers la détermination d'indicateurs de santé, d'éducation, d'emploi, de migration, de perception de pauvreté.
- **Le questionnaire alimentaire** a pour objectif de déterminer la consommation alimentaire et ses aspects nutritionnels. Pour obtenir la consommation alimentaire d'un ménage, on utilise la méthode objective de mesure directe en pesant tous les produits qui rentrent dans la composition des préparations communes (petit déjeuner, déjeuner et dîner) et des préparations spéciales (pour malades, invités, enfants à bas âge) durant les 7 jours que l'enquêteur passe dans le ménage. On procède par estimation pour les aliments pris en dehors des repas principaux (thé, café, dattes, fruits, boisson ...). Dans le but de déterminer la consommation par personne on note la présence ou l'absence des membres du ménage jour par jour, repas par repas ; les quantités consommées sont donc rapportées uniquement aux personnes qui ont effectivement eu à les consommer.
- **Le questionnaire budgétaire** permet d'enregistrer les acquisitions de biens et services non alimentaires du ménage au cours des périodes données afin de déterminer en valeur la consommation par produit pour un cycle d'une année.
- **Le questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement** permet de suivre les indicateurs de pauvreté et les effets des politiques, programmes et projets de développement sur les niveaux de vie des populations.

Collecte et traitement des données

La collecte des données sur le terrain s'est étendue du **15 janvier 2001 au 15 janvier 2002**. Avant et durant cette période, une campagne intense de sensibilisation effectuée par les médias (radio et télévision) a informé régulièrement la population des objectifs de l'enquête et de son intérêt pour le développement économique et social du pays.

La saisie des données a été effectuée à l'aide du logiciel ISSA et les travaux de contrôle ont été effectués avec le même logiciel sur la base de spécifications établies à partir des différents types de questionnaires.

Parallèlement aux travaux d'apurement des données, l'organisation des données a été définie pour faciliter les travaux d'analyse. Un programme SPSS a été élaboré à cet effet. De plus, un consultant a été recruté pour élaborer la table de composition des aliments consommés par les ménages en tenant compte de la nomenclature utilisée dans l'enquête. Cette table est utilisée dans le programme SPSS qui compose les différents fichiers élaborés, pour le calcul de la consommation en calories nécessaire à l'évaluation du seuil de pauvreté monétaire. Par ailleurs, un programme en SPSS d'apurement automatique des données collectées à travers le questionnaire ménage a été élaboré. Il faut noter que l'apurement automatique des données issues du questionnaire ménage a été adopté en raison du fait que ces données ne comportent pas beaucoup d'erreurs.

Les résultats définitifs de l'Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté sont publiés sous forme de tableaux. Les consommations et les dépenses ont été obtenues de la façon suivante :

- Après avoir transformé les quantités pesées dans l'état «tel qu'acheté» en «partie comestible», on applique la table de composition alimentaire qui donne pour chaque produit, les quantités de calories, de protéines, de lipides, de vitamines etc.., ce qui permet d'obtenir l'apport de la ration alimentaire pour ces nutriments.
- Pour déterminer les besoins de chaque membre du ménage en élément nutritif et pour son état nutritionnel il a été collecté pour chacun d'eux, l'âge, le sexe, le poids, la taille et l'activité.
- Les biens et services non alimentaires ont été classés selon les fréquences d'acquisition et à chaque fréquence correspond un type de relevé. On distingue :
 - Les relevés mensuels (acquisitions non alimentaires courantes effectuées au cours du mois précédent l'enquête : savon, pétrole, médicaments, etc.)
 - Les relevés annuels qui consistent à enregistrer surtout les biens durables (biens d'équipement dont la fréquence d'achat est relativement faible).
 - Les relevés spéciaux qui consistent à enregistrer les dépenses relatives à l'acquisition de biens et services effectués lors de la rentrée scolaire, des fêtes ou des évènements familiaux (mariage, baptême, décès, etc..)
 - Les dépenses régulières : il s'agit des dépenses faites à une cadence régulière (année, mois, trimestre) tels que loyer, électricité, rémunération de domestiques, cotisations.

- La dépense totale par an d'un ménage est obtenue en ajoutant ses dépenses annuelles non alimentaires aux dépenses alimentaires annuelles.
- La dépense annuelle non alimentaire est obtenue en estimant pour chaque relevé du questionnaire budgétaire, la dépense annuelle (les relevés mensuels sont multipliés par 12, les dépenses régulières rapportées à l'année).
- La dépense annuelle alimentaire est obtenue en valorisant les quantités de produits consommés relevées à travers le questionnaire alimentaire pendant les 7 jours passés dans le ménage puis rapportées à l'année. Pour la valorisation des consommations alimentaires, les prix des produits alimentaires sont relevés sur les marchés des SE échantillons. Leur multiplication par les quantités consommées permet d'obtenir la dépense alimentaire hebdomadaire des ménages.

Ainsi à partir de l'E.M.E.P, les dépenses au niveau des ménages ont été estimées et ont été ensuite rapportées à la taille du ménage (dépenses par tête) pour constituer les groupes de populations (ou de consommation) selon le niveau de dépense annuelle.

Définitions des concepts

Pour permettre aux utilisateurs de mieux comprendre le contenu des résultats présentés dans ce rapport, la DNSI rappelle les définitions de certains concepts :

- **La Section d'Enumération (SE)** est une aire géographique issue du recensement général de la population et de l'habitat de 1998 suite à un redécoupage fictif du territoire et qui renferme 800 à 1000 personnes en milieu rural et 1000 à 1500 personnes en milieu urbain voire plus dans certains cas soit respectivement une taille de 80 à 100 et 100 à 150 concessions. Les SE sont utilisées comme unités primaires d'échantillonnage dans les enquêtes intercensitaires.
- **Le ménage** est un groupe d'individus, apparentés ou non vivant généralement dans la même concession ou dans le même bâtiment et partageant leurs repas et mettant en commun les éléments essentiels à leur niveau de vie sous la responsabilité d'un chef dont l'autorité est reconnue par tous les membres. Il s'agit généralement d'un homme, son (ses) épouse (s) et de leurs enfants, auxquels peuvent s'ajouter les parents de l'homme ou de la femme et d'autres parents avec leurs enfants, ainsi que des personnes non apparentées qui peuvent être des enfants confiés ou des serviteurs. Il y a cependant des cas de ménages particuliers dont les plus remarquables sont listés ci-après :
 - Ménage réduit à une personne (cas d'un locataire vivant seul par exemple) ;
 - Cas d'un ménage polygame où chaque épouse avec ses enfants et dépendants constituera un ménage si elles ne vivent pas dans la même concession ;
 - Un groupe de domestiques qui dorment ensemble et en dehors de leur lieu de travail, associant ou pas leurs repas ;
 - Un groupe d'hommes ou de femmes célibataires qui partagent un logement ;

Tableau 1: Quantités consommées par personne, par produit et par région - Kg/an - Moyenne

CORPS GRAS ANIMAUX	,7	,1	,1	,2			,8	,2	,1	,3	
HUILE D'ARACHIDE	14,4	4,4	2,6	4,0	3,6		3,2	4,2	8,0	8,8	6,0
BEURRE DE KARITE	2,0	2,0	2,5	2,3	3,3		3,7	,6	,7	1,1	2,4
AUTRES GRAS VEGETAUX	,6	,6	2,0	,6	1,3		1,9	,2	,2	,7	1,0
AIL	,5	,2	,3	,3	,2		,1	,3	,1	,5	,4
AUBERGINE	2,2	1,7	1,9	1,8	1,9		10,1	,7	1,6	3,5	2,5
CHOUX	2,0	1,6	1,5	1,5	1,4		,6	,7	1,4	2,7	1,8
COURGES	3,5	2,0	2,7	1,6	2,3		13,3	1,1	,4	1,2	2,5
GOMBO	3,9	3,4	4,7	4,9	2,7		1,2	1,0	1,0	3,8	3,8
OIGNON	3,7	3,0	2,6	3,9	3,5		2,5	3,4	5,5	8,6	3,9
TOMATES	3,3	4,1	3,6	3,6	3,2		2,3	2,5	3,4	8,4	4,1
PIMENTS	,3	,2	,4	,5	2,0		,4	,1	,1	,5	,7
SALADE	3,0	2,1	1,7	1,6	2,7		1,4	2,3	1,2	1,8	2,0
POIVRON	,5	,3	,4	,2	,5		,2	,2	,3	,5	,4
CONCOMBRE	1,8	,9	1,0	1,0	2,3		,3	1,6		1,3	1,3
DATOU	1,4	2,0	1,7	1,3	2,6		,2	,2		,3	1,7
SOUMBALA	,5	,8	2,4	1,6	1,4		,1	,3	,3	,5	1,3
SEL	4,6	2,7	3,5	3,9	4,4		2,4	1,9	1,3	2,0	3,4
POTASSE	,6	,9	1,8	1,7	,9		,1	,1	,1	,2	1,1
VINAIGRE	,1	,1	,1	,1	,1		,1	,1	,0	,2	,1
CUBE ET AROME	1,9	,8	,9	,9	1,0		,6	,6	1,6	1,1	1,0
FEUILLES DE HARICOT	5,8	3,4	1,6	1,3	,9		,3	,5	,1	1,9	2,9
FEUILLES DE BAOBAB	3,2	3,6	3,3	4,3	3,9		1,1	,2	,7	,7	3,4
FEUILLES D'OIGNON	1,2	,9	,9	,4	,5		,1	,2	,6	,7	,8
FACOUHOYE	3,6	1,7	1,4	,9	1,1		1,1	2,1	1,2	1,9	1,8
FEUILLES DE PATATES	2,0	1,3	1,1	1,2	1,0		,3	,4	,4	2,2	1,7
FEUILLES DE MANIOC	,8	1,5	,3	1,0	,1			,2	,6	,7	,6
FEUILLES D'ARACHIDE	2,2	1,1	,8	,5						1,8	1,8
FEUILLES DE COURGES	1,3	,5	1,2	,1	,5			,1		1,2	1,1
AUTRES FEUILLES FRAICHES	1,2	2,2	1,6	1,2	,5		,4	1,5	,2	,5	1,1
AUTRES CONDIMENTS	,5	,6	6,0	4,4	7,9		2,1	1,1	,9	,7	3,5
GRAINES DE DAH	1,4	,1	,6	,6	,1		,4	,1		,1	,5
AUTRES GRAINES	,1	,2	,5	,1	,3		,4	,3	,0	,0	,3
BANANES DOUCES	,0	,0	,0	,0	,0		,0	,0		,0	,0
CITRON	,5	,8	1,1	1,6	,7		,3	,3		1,1	1,1
ORANGE	,0	,0	,0	,0	,0		,1	,0	,0	,0	,0
MANDARINE	,0	,1	,0	,0	,0			,0		,0	,0
MANGUE	,1	,0	,0	,0	,0		,0	,0	,0	,0	,0
PASTEQUE	,0	,0	,0	,0	,0		4,3	,0		,0	,1

DATTES	,0	,1	,0	,2	,1	,1	,0	,3	,1	,1
AUTRES FRUITS	,7	1,0	,5	2,3	4,8	,3	,5	,3	,8	2,0
BOISSONS NON ALCOOLISEES	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0
BOISSONS ALCOOLISEES	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0
AUTRES ALIMENTS	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0

Tableau 2: Quantité moyenne de kcal/jour consommée

MILIEU DE RESIDENCE/ REGION	Groupe de consommation					Total
	Moins pauvres	Vulnérables	Pauvres	Très pauvres		
URBAIN	2629	2164	2006	1786	2333	
RURAL	3220	3121	2880	2248	2603	
KAYES	3457	2732	2958	2134	2726	
KOULIKORO	2935	2881	2688	2221	2447	
SIKASSO	2821	2908	2783	2203	2446	
SEGOU	3457	3524	3004	2429	3039	
MOPTI	2845	2437	2600	2416	2503	
TOMBOUCTOU	2638	2475	2386	1927	2341	
GAO	2233	1977	1688	1630	1907	
KIDAL	2660	1612	1458	1389	1910	
BAMAKO	2464	2028	1856	1391	2216	
Total	2854	2746	2644	2213	2525	